

L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

VINCIT CONCORDIA FRATRUM.

Vol. VII, No 1.

Montréal, Janvier 1901.

50 cts par an.

DONNEZ !

Riches que le destin entre ses mains caresse,
Vous pour qui chaque heure est une heure d'ivresse,
Vous qui tissez avec du soleil tous vos jours,
Dans vos brillants salons, qu'habite l'espérance,
Entendez-vous vibrer les longs cris de souffrance
Qui s'élèvent de nos faubourgs ?

Vous avez entendu les cris de la misère,
Vous avez vu pleurer un enfant, une mère,
Mais, dans votre bonheur, vous n'avez pas compris
Les horreurs de la faim, l'amertume des larmes,
Vous n'avez pas compris l'angoisse, les alarmes
De ceux que le sort a meurtris.

Car pour vous tous, l'hiver c'est la saison dorée
Qui vient vous prodiguer, en maîtresse adorée,
Des éblouissements dans vos logis bien clos ;
C'est l'époque des bals et des fêtes splendides,
C'est un banquet sans fin où vos lèvres avides
Boivent l'ambroisie à longs flots.

Non, tandis que chez vous l'être toujours rougoie,
Vous ne pouvez savoir, plongé dans votre joie,
Combien le pauvre souffre en son réduit glacé,
Comme est amer le pain mangé par l'indigence !
Pour le savoir, il faut, — ô triste expérience !
Par l'infortune avoir passé.

Oh ! je vous en conjure, écoutez ma parole !
Réveillez-vous ! Donnez aux pauvres votre obole !
Accourez au secours de tant d'infortunés !
Donnez à l'orpheline, à l'infirmes au front blême,
A la veuve, au vieillard, à l'homme méchant même...
A tous les malheureux, donnez !

W. CHAPMAN.

L'Idée de la Mutualité à Travers le XIXe Siècle

Dans notre dernier numéro, nous avons jeté un coup d'œil rapide sur la mutualité canadienne-française, durant le siècle disparu. Ne serait-il pas opportun, maintenant, de suivre l'évolution de l'idée mutualiste depuis 1800 à nos jours.

Bien entendu, nous ne ferons que noter les grands traits caractéristiques des changements successifs qui ont produit les résultats que l'on peut apprécier aujourd'hui. Notre but est plutôt de renseigner nos lecteurs que de leur faire un cours didactique d'économie politique.

Au commencement du siècle, l'idée de l'assurance mutuelle contre la perte des biens meubles et immeubles a fait son chemin. Le feu, la grêle et autres éléments peuvent encore détruire en quelques heures le fruit de durs labeurs et causer des torts considérables, mais on peut en être dédommagé par ses concitoyens, moyennant une cotisation annuelle ou occasionnelle.

Ceci fit penser qu'un père représentait, pour sa famille, un capital dont l'intérêt la faisait vivre, que la disparition de ce capital-homme plongeait d'ordinaire ceux dont il était le soutien dans la pauvreté, sinon dans la misère, et l'on songea à assurer contre cette perte certaine. L'application de cette idée fut pour l'humanité un pas vers la sagesse et une plus grande somme de bonheur.

En effet, combien triste devait être, à certain moment, l'existence de celui qui se créant une famille, n'avait pas la certitude de mener son œuvre à bonne fin ? Cette préoccupation détruisait la sécurité des pères de familles, cette sécurité qui est absolument nécessaire pour permettre aux hommes de travailler librement à leur perfectionnement et à l'amélioration incessante de leur sort en ce monde. On essaya de remédier à cela par des sociétés mutuelles fondées sur un système rudimentaire. L'expérience manquait pour pouvoir garantir l'existence de ces institutions, l'intérêt manquait aussi pour stimuler la recherche des améliorations à apporter. Alors se sont fondées des compagnies qui après des tâtonnements ont trouvé un système qui leur permettait de garantir une certaine somme et de faire un bénéfice. C'est la deuxième phase de l'assurance-vie.

La troisième phase est contemporaine. Reprenant l'idée de la mutualité et lui appli-

quant les améliorations qu'on avait trouvées, on a formé les nouvelles sociétés de bienfaisance qui, bénéficiant de l'expérience de celles qui les ont précédées, offrent aujourd'hui une assurance-vie certaine et d'un bon marché qui la met à la portée de toutes les bourses.

De la sorte, la famille pauvre, aussi bien que celle du riche, est aujourd'hui garantie contre les effets du sort. Tout individu peut avoir à sa disposition un héritage qui, à sa mort, ira grossir ou formera le patrimoine des descendants.

Pages Oubliées

LA FAUVETTE

Le triste hiver, saison de mort, est le temps du sommeil ou plutôt de la torpeur de la nature : les insectes sans vie, les reptiles sans mouvement, les végétaux sans verdure et sans accroissement, tous les habitants de l'air détruits ou relégués, ceux renfermés dans des prisons de glace, et la plupart des animaux terrestres confinés dans les cavernes, les antres et les terriers, tout nous présente les images de la langueur et de la dépopulation ; mais le retour des oiseaux au printemps est le premier signal et la douce annonce du réveil de la nature vivante, et les feuillages renaissants, et les bocages revêtus de leur nouvelle parure, sembleraient moins frais et moins touchants sans les nouveaux hôtes qui viennent les animer. De ces hôtes des bois, les fauvettes sont les plus nombreuses comme les plus aimables ; vives, agiles, légères et sans cesse remuées, tous leurs mouvements ont l'air du sentiment, tous leurs accents le ton de la joie. Ces jolis oiseaux arrivent au moment où les arbres développent leurs feuilles et commencent à laisser épanouir leurs fleurs ; ils se dispersent dans toute l'étendue de nos campagnes : les uns viennent habiter nos jardins ; d'autres préfèrent les avenues et les bosquets ; plusieurs espèces s'enfoncent dans les grands bois et quelques-uns se cachent au milieu des roseaux. Ainsi les fauvettes remplissent tous les lieux de la terre, et les animent par les mouvements et les accents de leur tendre gaieté.

BUFFON.

C'est un grand art que de savoir refuser, de renvoyer content celui dont la confiance rencontre un échec.

MGR L. P. A. LANGEVIN.

Guerre à l'Alcool



Mgr Louis-Philippe Adélarde Langevin, de la Compagnie des Oblats de Marie-Immaculée, est né à Saint Isidore, comté de La Prairie, le 23 août 1855. Il a été ordonné le 30 juillet 1882. Elu archevêque de Saint-Boniface, le 8 janvier 1895, il fut sacré dans la cathédrale de Saint-Boniface, le 19 mars suivant.

Nos lecteurs n'ont pas oublié que c'est cet éloquent archevêque qui prononça le sermon de circonstance, à la cérémonie religieuse, en l'église Saint-Pierre, qui précéda l'ouverture de la convention de 1898.

Sa Grandeur avait sans doute conservé un bon souvenir de notre société, car Elle a accueilli notre Organisateur général très favorablement lorsqu'il se présenta pour implanter l'Alliance nationale dans le Manitoba. Elle fit plus même, Elle daigna devenir membre de notre vaillante association, et fait aujourd'hui partie du cercle qui porte le nom de ce distingué prélat.

Ajoutons que Mgr Langevin a recommandé notre société à son clergé et nous aurons énuméré succinctement quelques-uns des motifs qui nous font maintenant un devoir de lui vouer toute notre reconnaissance.

Chaque délit de vin est une serre chaude où germent les maladies, le crime, le paupérisme et tous les fléaux qui assaillent l'humanité et la classe ouvrière en particulier. — MONTALEMBERT.

Les distilleries et les distillateurs viennent de passer une mauvaise semaine en France.

Un grand mouvement se manifeste contre l'alcoolisme et ses ravages, et l'on a tenu à Paris un grand Congrès contre les abus de l'alcool.

Ainsi le péril alcoolique est devenu si grand, si pressant, qu'on a reconnu nécessaire l'institution de congrès pour engager la lutte contre cet implacable ennemi de la santé.

Autrefois, les peuples européens étaient décimés par la peste et par la lèpre. Ils se guérissent de la lèpre en parquant les malheureux qui en étaient atteints, en leur interdisant le mariage et tout contact avec le voisinage. Le lépreux vivait sa vie comme il pouvait, mais ne transmettait le germe de son mal à personne. Avec le dernier lépreux s'éteignit la lèpre.

C'était le mal des Orientaux. Vous pouvez voir dans les quatre évangiles combien il était commun chez les Sémites de l'époque. Les croisades rapportèrent la lèpre de la Palestine en Occident. Ce fut un des claires bénéfices de ces étranges expéditions.

La peste a de même son empire dans l'Orient asiatique, d'où elle vient quelquefois battre de lugubres randonnées jusqu'à nos rivages. Choléra, peste blanche, peste noire, peste bubonique sont étiquettes diverses du même poison. Peut-être l'influenza est-elle sortie de la même officine.

Le diable sort de l'Orient et des Orientaux. Tout le bien qu'ils ont fait au monde se mesure par un et le mal par dix.

Mais du moins c'est bien malgré eux qu'ils gardent en nourriture tous ces fléaux dans leur pays. Ils sont les premiers à en souffrir, à en mourir, et c'est malgré eux qu'ils contagionnent des visiteurs qu'ils n'ont pas appelés. Ils n'apportent pas le choléra chez nous, c'est nous qui allons le chercher chez eux.

Or, l'alcoolisme fait autant de victimes dans nos sociétés civilisées. C'est une peste non moins redoutable que les pestes du Gange et de l'Indus.

Et c'est nous qui de nos propres mains déchaînons le fléau, le créons et le propageons. De grandes et nombreuses industries

fabriquent le poison, et des centaines de mille de commerçants le répandent et le débitent à tout venant. On gagne ainsi imensément d'argent à empoisonner les pauvres gens, à les pousser dans les asiles d'aliénés, à les tuer.

Et l'Etat lui-même tire des centaines de millions de la contribution dont il frappe ce commerce monstrueux.

Des savants viendront un jour qui supprimeront la fièvre jaune et la phtisie. D'autres trouveront le moyen pratique pour résorber le tonnerre dans les nuages et pour chasser les orages de grêle vers les coins perdus de l'Océan, autour des pôles. Mais qui nous délivrera des maux de l'alcool? Nous sommes tous d'accord pour détester les épidémies et les calamités atmosphériques. Quant à l'alcool, la majorité des hommes ne le déteste pas. Au contraire.

Alors? Que peut-on augurer de la nouvelle croisade qu'on nous prêche? Sommes-nous condamnés à périr, victimes de notre vice; ou bien serons-nous un jour assez forts pour nous délivrer?... Je n'ose répondre, je n'ose prédire... J'entends bien qu'on me cite l'exemple des pays où l'alcoolisme fut victorieusement refoulé par la loi.

C'est ce que l'Italie devrait faire, si elle veut mettre un frein aux scènes sauvages du couteau.

Qui est-ce qui arme la main assassine de l'Italien contre son frère?

L'ALCOOL.

Quel démon pousse le mari ivrogne à battre brutalement sa femme et ses enfants?

L'ALCOOL.

Qui est-ce qui remplit les hôpitaux et les prisons? L'ALCOOL encore!

D'où vient la folie? L'ALCOOL toujours et partout!

Et sans parler de la ruine des familles dépossédées, déshonorées pour assouvir cette passion honteuse.

Hélas! c'est toujours avec un serrement de cœur que l'on voit nos laborieux et robustes campagnards s'engouffrer dans les cantines les jours de fêtes et les jours de foires, où ils font des séances interminables, au milieu de la fumée du tabac, des jurons et des jeux; c'est dans ces tavernes qu'ils laissent leur santé, leur moralité et le pain sacré de leurs femmes et de leurs enfants.

Aussi la ligue contre l'alcoolisme est une ligne sainte, et nous devons tous nous enrôler pour cette noble croisade.

Si les buveurs avaient le courage de renon-

cer à leurs petits verres qui les conduisent à l'artério sclérose, à la folie, au crime et à la vieillesse précoce, l'aisance renaîtrait dans les familles avec la joie et la paix.

Il faut que toutes les Autorités religieuses et civiles, tous les braves citoyens s'unissent dans ce but.

Il faut que l'Autorité agisse, il y a trop d'estaminets chez nous, trop de cantines, de tavernes, de bouges, de bouchons, de gargottes, de tripots, de bastringues, de guinguettes et d'assommoirs pour finir.

Henri de Parville disait: " Les astronomes et les philosophes sévèrent à nous raconter comment aura lieu la fin du monde. Par réfrigération, par combustion, etc. L'imagination s'en donne à l'aise. Eh bien, si cela continue, ce n'est pas ainsi, certes, que se produira la fin du monde. Nous mourrons tout bonnement par l'alcool! C'est le poison qui détruira l'humanité bien avant toute catastrophe d'origine géologique ou cosmique. L'alcool, voilà réellement le destructeur de l'homme par excellence."

Unissons-nous donc au grand mouvement que de savants médecins, de grands penseurs et des hommes de cœur ont soulevé contre l'horrible fléau de l'alcoolisme.

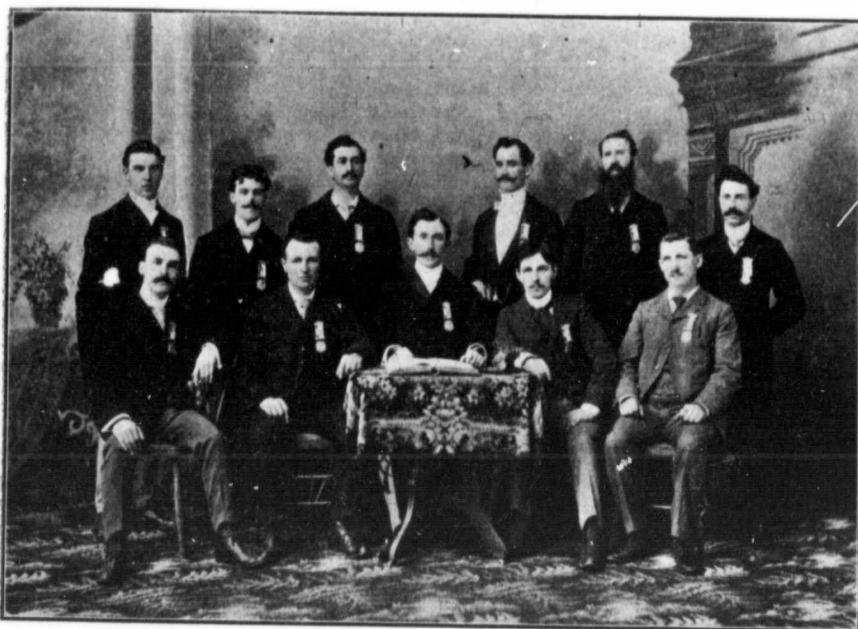
Coq Matinal

Avez vous un coq très matinal et qui, avant même que l'Aurore aux doigts de rose songe à ouvrir les portes de l'Orient, suivant le cliché classique, ait la mauvaise habitude de vous tirer par ses cocories sonores d'un sommeil dont vous seriez heureux de prolonger plus longtemps la béatitude? Enfermez votre coq le soir et suspendez une planchette au-dessus du perchoir du bruyant gaillinacé. La première chose que le coq fait en chantant, c'est de lever la tête. Si la planchette est juste assez basse pour qu'il se cogne la crête, son chant s'arrête aussitôt.

Après plusieurs tentatives aussi déconcertantes, le coq se décidera à remplacer ses aubades à l'aurore par une méditation mélancolique, mais silencieuse, jusqu'à ce que le jour apparaissant, on lui rende sa liberté.

Quand tu trouveras la compagnie de certaines personnes indignes de toi, songe à ton ange gardien qui subit la tienne sans se plaindre.

—La patience dévore le diable.



OFFICIERS DU CERCLE DUVERNAY, N° 123, POUR L'ANNÉE 1900.

Le cercle Duvernay, N° 123, a été fondé le 24 octobre 1897 avec 21 membres en règle. Le 31 décembre dernier ce cercle avait 58 membres. Dans le concours de 1898 il a gagné un drapeau, et plusieurs autres récompenses dans différents concours. Les officiers de ce cercle sont des sociétaires zélés, et nous croyons qu'ils nous donneront avant peu de nouvelles preuves de leur dévouement.

Variétés

UNE LETTRE A LA SAINTE VIERGE

Jean avait six ans, un pantalon blessé aux deux genoux, des cheveux bouclés, si épais et si riche qu'on en eût coiffé deux têtes de belles dames, une paire de grands yeux bleus, qui essayaient parfois de sourire, quoiqu'ils eussent déjà tant pleuré ! une petite veste élégamment coupée, mais tombant par lambeaux, une bottine de fillette au pied droit, un soulier de collégien au pied gauche, tous les deux trop larges, hélas ! et trop percés, qui se relevaient en poulaines par devant et manquaient de talons par derrière. Là dedans, il avait froid et faim, car c'était un soir d'hiver, et il jeûnait depuis la veille à midi, quand la pensée lui vint d'écrire une lettre... à la bonne Vierge.

Reste à vous dire comment le petit Jean,

qui ne savait pas plus écrire que lire, écrivit sa lettre.

Là-bas, à Paris, dans le quartier du Gros-Cailloux, au coin d'une avenue non loin de l'Esplanade, il y avait une échoppe de "rédacteur public". Le "rédacteur" était un vieux soldat de fort mauvaise humeur, brave homme, pas bigot, ah ! non ! pas riche, et qui avait le malheur de n'être pas tout à fait assez écopé pour obtenir son admission à l'hôtel des Invalides.

Ce n'est pas plus malin que cela. Jean le vit à travers les carreaux de son échoppe, se chauffant et fumant sa pipe en attendant la pratique. Il entra et dit : "Bonjour, monsieur ; je viens pour écrire une lettre.—C'est dix sous, répondit le père Bouin." Car ce brave, qui était peut-être la cent millième partie de la gloire d'un maréchal de France, s'appelait le père Bouin. Jean, qui n'avait point de casquette, ne put l'ôter, mais il dit

bien poliment : " Excusez-moi. " Et il ouvrit la porte pour s'en aller ; mais papa Bouin le trouva gentil et lui demanda : " Es tu fils de militaire, moucherou ? — Non, répondit le petit Jean, je suis le fils de maman. — Bon ! fit le rédacteur : et tu n'as pas dix sous ? — Oh ! non, je n'ai pas de sous du tout. — Ta mère non plus ? Ça se voit. C'est une lettre pour avoir de quoi faire la soupe, eh ! petiot ? — Oui, répondit Jean, justement ! — Avance ! pour dix lignes et une demi-feuille, on n'en sera pas plus pauvre. " Jean obéit. Papa Bouin arrangea son papier, trempa sa plume dans l'encre, et traça d'une belle écriture de fourrier qu'il avait : " Paris, le 17 janvier 1857. " Puis, au-dessous à la ligne : " A monsieur... " Comment s'appelle-t-il, bibi ? — Qui ça ? demanda Jean. — Eh bien ! le monsieur, parbleu ? — Quel monsieur ? — Le particulier à la soupe. "

Jean comprit cette fois, et répondit : " Ce n'est pas un monsieur. — Ah ! bah !... une dame alors ? — Oui... non... c'est à-dire... — Ah ça, drôle, s'écria papa Bouin, tu ne sais pas même à qui tu vas écrire ! — Oh ! si ! fit l'enfant. — Dis-le donc, et dépêche-toi ! "

Le petit Jean était tout rouge. Le fait est que ce n'est pas commode de s'adresser aux écrivains publics pour de pareilles correspondances. Mais il prit son courage à deux mains et dit : " C'est à la sainte Vierge que je veux envoyer une lettre. " Papa Bouin ne rit pas. Il déposa sa plume et ôta sa pipe de sa bouche : " Moucherou, dit-il sévèrement, je présuppose que tu n'as pas l'intention de te moquer d'un ancien. Tu es trop petit pour qu'on te tape. Par fille à gauche, va voir dehors si j'y suis !... "

Le petit Jean obéit et tourna les talons ; je dis ceux des pieds... puisque ces souliers n'en avaient plus. Mais en le voyant si doux, papa Bouin se ravisa une seconde fois et le regarda mieux. " Milles canons ! grommela-t-il, il y a tout de même de la misère dans ce Paris !... Comment t'appelles-tu, bibi ? — Jean. — Jean qui ? — Rien que Jean. " Papa Bouin sentit ses yeux qui le piquaient, mais il haussa les épaules : " Et que veux-tu lui dire à la sainte Vierge ? — Je veux lui dire que maman dort depuis hier soir à quatre heures, et qu'elle l'éveille, si c'est un effet de sa bonté ; moi, je ne peux pas. "

La poitrine du vieux soldat se serra, car il avait peur de comprendre. Il demanda pourtant encore : " Que parlais-tu de soupe tout à l'heure ? — Eh bien ! répondit l'enfant, c'est qu'il en faut. Avant de s'endormir, maman m'avait donné le dernier morceau de pain. "

— Et elle, qu'avait-elle mangé ? — Il y avait déjà deux jours qu'elle disait : " Je n'ai pas faim. " — Comment as-tu fait, quand tu as voulu l'éveiller ? — Eh bien ! comme toujours, je l'ai embrassée. — Respirait-elle ? — Jean sourit, et le sourire le faisait bien beau. " Je ne sais pas, répondit ; est-ce qu'on ne respire pas toujours ? " Papa Bouin tourna la tête, parce que de grosses larmes lui coulaient sur les joues. Il ne répliqua point aux questions de l'enfant, mais il lui dit d'une voix qui tremblait un peu : " Quand tu l'as embrassée, n'as-tu rien remarqué ? — Mais si... Elle était froide. Il fait si froid chez nous ! — Elle grelottait, n'est-ce pas ? — Oh ! non. Elle était belle, belle ! Ses deux mains qui ne bougeaient pas, étaient croisées sur sa poitrine, et si blanches ! Sa tête était tout à la renverse, derrière le traversain presque, de sorte que, par la fente de ses yeux fermés, elle avait l'air de regarder le ciel. "

Papa Bouin pensait : " J'ai envié les riches, moi qui mange bien, moi qui bois bien... En voilà une qui est morte de faim !... de faim ! "

Il appela l'enfant qui vint ; il le mit sur ses genoux et dit bien doucement : Petiot, ta lettre est écrite, envoyée et reçue. Mène-moi chez ta mère. — Je le veux bien, mais pourquoi pleurez-vous ? demanda Jean étonné. — Je ne pleure pas, répondit le vieux soldat, qui l'embrassait à l'étouffer en l'inondant de ses larmes ; est-ce que les hommes pleurent ?... C'est toi qui va pleurer, petit Jean, pauvre héri !... Tu sais que je t'aime comme mon fils... C'est bête... Mais j'avais une mère aussi, il y a longtemps, c'est sûr ! voilà que je la revois, à travers toi, sur son lit, où elle me dit en partant : " Bouin, sois honnête homme et bon chrétien. " La Vierge pendait dans la ruelle du lit, une image de deux sous qui souriait, que j'aimais et qui vient de me rentrer dans le cœur. Car j'ai été honnête homme, c'est vrai ; mais pour bon chrétien, dame... "

Il se leva, tenant toujours l'enfant dans ses bras, et le pressa contre sa poitrine en ajoutant comme s'il eût parlé à quelqu'un qu'on ne voyait pas : " Voilà, vieille mère, sois contente. Les amis se moqueront de moi s'ils veulent. Où tu es, je veux aller, et je t'emmènerai le petiot, pauvre ange qui jamais ne me quittera, parce que sa coquine de lettre, qui n'a pas été écrite, a pourtant fait coup double : elle lui donnait à lui un père et à moi un cœur. "

C'est tout. La pauvre femme morte de douleur ne fut pas ressuscitée sur la terre.

Qui était elle ? Je l'ignore. Quel avait été le martyre de sa vie ? Je ne sais pas. Mais il y a quelque part dans Paris un homme, jeune encore, qui est "rédacteur," non point d'une échoppe comme papa Bouin est maintenant un vieillard heureux, toujours honnête homme, de plus bon chrétien. Il jouit de la gloire du "petiot," comme il appelle parfois son illustre fils d'adoption, et il dit, car c'est lui qui m'a raconté cette histoire sans commencement ni fin : "Je ne sais pas quel est le facteur qui porte ces lettres là, mais elles arrivent à leur adresse dans le ciel."—PAUL FÉVAL.

L'Adoration

L'homme porte en soi deux instincts quand il pense à Dieu, le mystère et l'adoration. Le mystère, c'est l'ouvrage de la raison humaine de l'élargir, de l'éclairer, de l'écartier toujours davantage, sans le dissiper complètement jamais. La prière, c'est le besoin du cœur de répandre sans cesse l'imploration utile ou inutile, entendue ou non, comme le parfum sur les pas de Dieu. Que ce parfum tombe sur les pieds de Dieu, ou qu'il tombe à terre, n'importe, il tombe toujours en tribut de faiblesse, d'humiliation et d'adoration.

Mais qui sait s'il est perdu ? qui sait si la prière, cette communication sensible avec la toute puissance invisible, n'est pas, en effet, la plus grande des forces naturelles ou surnaturelles de l'homme ? Qui sait si la volonté suprême n'a pas voulu, de toute éternité, l'inspirer, et l'exaucer dans celui qui prie, et faire participer ainsi l'homme lui-même par l'invocation au mécanisme de sa propre destinée ? Qui sait enfin si Dieu, dans sa sollicitude éternelle pour les êtres émanés de lui, n'a pas voulu leur laisser ce rapport avec lui-même, comme la chaîne invisible qui suspend la pensée des mondes à la sienne ? Qui sait si, dans la solitude ma jestueuse peuplée de lui seul, il n'a pas voulu que ce vivant murmure, que cette conversation inextinguible avec sa nature s'élevât et redescendit sans cesse sur tous les points de l'infini, de lui à tous les êtres qu'il vivifie, qu'il embrasse et qu'il aime, et de tous ces êtres jusqu'à lui. Dans tous les cas, la prière est est le plus sublime des privilèges de l'homme, puisque c'est celui qui permet de parler à Dieu : et Dieu fût-il sourd, nous le prions encore ; car si sa grandeur était de ne pas nous entendre notre grandeur à nous serait de le prier.

M. J. ALCIDE CHAUSSE,

Inspecteur des bâtiments de la ville de Montréal.



M. Joseph-Alcide Chaussé est né le 7 janvier 1868. Il est fils de M. l'échevin Ed. Chaussé. Il étudia l'architecture en ce pays, puis durant deux ans aux Etats-Unis. Il fut admis à la pratique à l'âge de vingt ans. Il est actuellement membre des principales associations d'architectes du Canada, de France, de Belgique et des Etats-Unis. Publiciste, à ses heures, il est reconnu comme un homme de recherches et d'étude. Sa nomination au poste d'inspecteur des bâtiments de la ville de Montréal a été bien vue de tout le monde et principalement de membres du cercle Jeanne-d'Arc et de l'Alliance Nationale en général, car il n'a jamais ménagé ses pas et ses démarches pour notre société.

Aussi, à la dernière convention, a-t-il été élu au poste honorifique d'Introducteur général, et nous devons ajouter qu'aucun choix ne pouvait être plus heureux.

Douter de tout c'est affirmer sa propre nullité.

Si je hais un seul homme, je n'en aime véritablement aucun.

L'Idiome Canadien

Il se trouve encore quelques personnes qui paraissent être sous l'impression, que les Canadiens ne parlent pas la langue française, mais une espèce de patois, forgé des langues françaises et sauvages.

Disons de suite, que ceux qui osent affirmer de telles absurdités, ne connaissent pas le premier mot de notre belle langue, ou sont de ces êtres bas qui, pour flatter les préjugés de nos ennemis, se laissent aller à de telles niaiseries.

Nous admettons bien qu'il s'est glissé, ça et là, quelques anglicismes, ou des locutions propres au Canada. Ceci est inhérent à la situation toute particulière des Canadiens et aux épreuves, par lesquelles ils ont dû passer.

Après la cession du Canada à l'Angleterre, en 1763, les Canadiens, au nombre d'une soixantaine de mille, dispersés sur les bords du St. Laurent, ruinés par la guerre, sans communication avec leur ancienne Mère-patrie, pendant plus de trois quarts de siècle, ayant sans cesse à lutter contre l'élément anglais qui, par des moyens odieux, cherchait à empêcher l'établissement d'écoles françaises, et s'efforçait de les noyer par une forte immigration britannique ; les Canadiens disons-nous, n'ont échappé à leur anéantissement comme nation, que par une espèce de miracle. Ils doivent cette conservation de leur langue et de leur foi, au clergé franco-canadien qui a toujours été à leur tête, les instruisant dans la langue française, et les dirigeant à travers des épreuves sans nombre. Oui, disons-le, et bien haut, nous devons notre salut à ce corps d'élite dont le zèle peut se résumer en ces trois mots : Dieu et Patrie !

Grâce à ces apôtres infatigables de la foi et du patriotisme, le peuple canadien a conservé intacte la langue de nos pères de la vieille Normandie, comme il en a conservé conservé la foi et les traditions.

Il est un fait certain ; c'est que quiconque, peut parler la langue française, est assuré de pouvoir causer agréablement avec le simple artisan canadien comme avec l'homme de lettres.

Peut-on en dire autant des départements du nord et du midi de la France ? Et la Belgique, avec ses provinc. s flamandes ?

L'idiome canadien est au français, ce que l'idiome américain est à l'anglais. C'est-à-dire que de ce côté de l'Atlantique, le français et l'anglais respectivement sont parlés

avec un accent qui diffère un peu de celui de nos cousins d'outre-mer ; voilà tout.

Un journaliste qui possède bien notre langue et qui a beaucoup voyagé en France et au Canada, disait dernièrement dans le *Standard* de Chicago :

“ Les Canadiens-Français forment la majorité dans la province de Québec. Il conservent précieusement le langage et les traditions de leurs ancêtres. Leur langue n'est pas ce *patois* qu'on leur prête. Des jeunes filles à peine sorties de l'école primaire peuvent en penser ainsi, mais ceux qui se sont donné la peine d'étudier ce peuple savent mieux que cela. On entend parler au Canada le français qui était connu en France il y a deux cents ans. Le paysan parle sa langue avec une grande pureté. Son langage est au français moderne ce que la langue de Shakespeare est à l'anglais d'aujourd'hui.

Partout au Canada, le touriste entendra des locutions qu'on retrouve dans les plus vieux et les meilleurs écrivains de France. Naturellement, on rencontrera, dans la conversation, des mots empruntés aux langues indiennes ou des anglicismes, mais ils sont relativement assez rares. Je puis affirmer qu'on parle maintenant le français au Canada beaucoup mieux qu'on ne le fait généralement dans les campagnes de France. Ceux qui aiment à étudier cette langue feront bien d'aller l'apprendre dans la province de Québec. ”

BENJAMIN SULTE.

Le Fat

Le fat est un être qui s'aime trop lui-même pour se faire aimer des autres.

Il y a des fats qui ne sont que ridicules, mais il en est aussi de dangereux.

Une femme a tout à perdre dans la société d'un fat et rien à y gagner.

On croirait que Dieu a permis le fat, pour la punition des coquettes.

L'homme qui, pour satisfaire sa vanité, se vante de ce qu'il n'a pas fait, et perd ainsi la réputation d'une femme, n'est pas un fat, mais un scélérat.

Le plus sot de tous les fats est celui qui se vante, non pas de ce qu'il fait, mais de ce qu'il fera.

Parler sans penser, c'est tirer sans viser.

Paraître sans être, c'est filer sans tisser.

Bourse de joueur n'a jamais de loquet.

Le Caprice des Chiffres

Les effets des chiffres sont curieux, et plus curieux encore sont ceux produits par le chiffre neuf. De tous les chiffres, c'est le plus capricieux et le plus persistant. Si compliqués que soit les problèmes, il en sortira glorieux et sauf, comme jadis est sorti le phénix de ses cendres.

Voyons quelques exemples :

Les multiples de neuf donnent toujours neuf comme résultat. Multipliez-le par n'importe quelle somme, et les chiffres des résultats feront neuf, comme par exemple :

$$\begin{aligned} 9 \times 2 &= 18 - 1 \text{ et } 8 = 9. \\ 3 \times 9 &= 27 - 2 \text{ et } 7 = 9, \text{ et ainsi de suite jusqu'à} \\ 9 \times 11 &= 99, \text{ ce qui fait } 18, \text{ qui donne } 9. \end{aligned}$$

On ne peut éluder la persistance du chiffre neuf ; voyons plus loin :

$$\begin{aligned} 9 \times 339 &= 3,051, \text{ chiffres qui additionnés donnent le total de } 9. \\ 9 \times 3051 &= 27,459, \text{ dont le total est de } 27, \text{ d'où} \\ &\quad 2 \text{ et } 7 = 9. \\ 9 \times 2127 &= 19,143, \text{ ce qui fait } 18, \text{ d'où } 1 \text{ et } 8 = 9. \end{aligned}$$

Une autre particularité du 9 est qu'étant donné un chiffre quelconque :

$$\begin{aligned} \text{Soit} &\dots\dots\dots 5,823 \\ \text{Dont nous transposons les chiffres} &\dots\dots\dots 2,538 \\ \text{Il reste} &\dots\dots\dots 3,285 \\ \text{Qui font } 18 \text{ lesquels font à leur tour } 9. & \end{aligned}$$

Ce problème est un charmant passe-temps de salon ; on propose à plusieurs personnes de prendre une somme quelconque, d'en transposer les chiffres, d'en faire la soustraction, puis de supprimer un chiffre du résultat, et de dire les chiffres qui leur restent ; — celui qui a proposé, sans savoir les chiffres qui ont été employés à faire ces calculs, pourra dire à chacun quel chiffre a été supprimé dans le résultat. On peut le faire avec un nombre indéfini de personnes ; il suffira d'un exemple pour démontrer le problème :

$$\begin{aligned} \text{Nous prenons, disons-nous, la somme de} &\dots\dots\dots 9,852 \\ \text{Dont nous transposons les chiffres} &\dots\dots\dots 8,529 \\ \text{Il reste} &\dots\dots\dots 1,323 \end{aligned}$$

Nous supprimons de ce résultat un chiffre, soit le 2, il reste les numéros 1, 3, 3, qui sont ceux que l'on nomme au proposant, qui de suite devine que le chiffre 2 a été supprimé, parce que le total de ces chiffres est 7 et qu'il faut deux pour compléter le chiffre 9.

$$\begin{aligned} \text{Une autre personne peut prendre la somme de} &\dots\dots\dots 8,972 \\ \text{Qui, transposée, donne} &\dots\dots\dots 7,289 \end{aligned}$$

$$\text{Il reste, après soustraction} \dots\dots\dots 1,683$$

Biffez le 3, il reste les chiffres, 1, 6, 8, qui font 15 ; — il manque par conséquent un 3 pour compléter 18, qui additionné fait 9.

L'unique possibilité d'erreur peut provenir de ce que l'on ait biffé un 0 ou un 9.

$$\begin{aligned} \text{Comme par exemple} &\dots\dots\dots 8,921 \\ \text{Qui, transposé, donne} &\dots\dots\dots 1,829 \end{aligned}$$

$$\text{Il reste donc} \dots\dots\dots 7,092$$

Si on biffe le 0, les autres chiffres font 18, et si on biffe le 9, ils font 9, ce qui fait qu'on ne savoir quel est le chiffre qui a été supprimé. Il faudra alors que le proposant emploie la ruse, et dise au hasard 9, quitte à se corriger immédiatement s'il remarque qu'il s'est trompé.

Un peu de tout

UNE FILLE DOIT APPRENDRE : —

- A cuire.
- A coudre.
- A être gentille.
- A raccommoder.
- A fuir l'oisiveté.
- A garder un secret.
- A faire du bon pain.
- A soigner les malades.
- A être vive et joyeuse.
- A prendre soin de bébé.
- A raccommoder les bas.
- A se passer de servante.
- A respecter la vieillesse.
- A éviter les commérages.
- A tenir sa maison propre.
- A maîtriser son caractère.
- A se mettre avec propreté.
- A égayer un mari morose.
- A être le charme de sa maison.
- A enlever les toiles d'araignée.
- A voir une souris sans se pâmer.
- A se donner beaucoup d'exercice.
- A marier un homme pour son mérite.
- A être l'appui, la force de son époux.
- A lire d'autres livres que les romans.
- A ne pas se mêler de littérature fleurie.
- A être une femme forte en toute circonstance.
- A porter des souliers qui ne lui cassent pas les pieds.

L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS L' "ALLIANCE NATIONALE"

Fondée le 11 décembre 1892. Incorporée par la Législature de la
Province de Québec en 1896 (56 Victoria, ch. 84).

A MONTREAL

7 Place d'Armes B. P. Boîte 2172
Tel. Bell 2255. Tel. Mar. 803.

MONTREAL, JANVIER 1901

AVIS

Nous prions tous nos membres de prendre avis qu'à l'avenir les rapports mensuels préparés et signés par des officiers dont les cautionnements n'ont pas été approuvés du Président Général ne pourront être reçus au Conseil Général, mais seront retournés aux cercles.

Ça et là

1901. Un siècle commence.

Salut au XXe siècle. Puisse-t-il être propice à l'Alliance Nationale.

Le concours achève, et je n'ai pas encore proposé un candidat. J'y vais!

Nous sommes dans le dernier mois du concours. Faites un effort prodigieux. Allez.

Vous n'avez pas encore vu votre homme et le terme du concours arrive. Secouez-vous.

Nous dépassons les \$200,000.00 de réserve maintenant. Quand aurons-nous \$300,000.00? Bientôt!

Dans notre prochain numéro, nous pourrions probablement donner une partie du résultat du grand concours qui achève.

Nous publierons prochainement des statistiques qui vous mettront au courant de nos

progrès durant l'année qui vient de s'écouler.

Le XXe siècle devrait voir l'Alliance Nationale devenir la plus importante de nos sociétés de bienfaisance sous tous les rapports.

Confrères! Unissons-nous fortement et prenons la résolution de faire faire un grand pas à notre association durant la première année du XXe siècle.

Canadiens-français! N'oubliez pas que l'Alliance Nationale est une société canadienne-française, fondée et administrée par des Canadiens français pour les Canadiens-français.

Vous avez dû, au commencement de la nouvelle année, faire un retour sur votre passé et vous promettre de faire mieux à l'avenir. Avez-vous compris l'Alliance dans ces promesses?

Nous offrons nos félicitations aux officiers élus et réélus et nos remerciements aux officiers sortant de charge. Les uns et les autres ne devront pas cesser de s'intéresser aux choses de notre société, mais devront continuer à faire tout en leur pouvoir pour faire progresser leur groupe.

Le plus misérable individu qui puisse exister est celui qui prétend aimer une femme, qui lui enlève toutes ses chances au monde en se l'appropriant pour lui seul, qui voit qu'elle perd sa jeunesse et sa beauté à son service, qui la voit devenir mère de ses enfants, et qui refuse de la protéger en lui assurant, pour plus tard, au moyen d'un certificat de dotation, une somme équivalente aux économies qu'elle aurait faites si elle s'était engagée comme servante.

Ainsi que nos lecteurs le verront dans une autre partie de cette revue, M. le P. G. a nommé comme ses représentants de province au Manitoba, les honorables juges Prendergast et Prudhomme, et comme représentant de comté, M. Jos. Baril.

Ces nominations, qui nous honorent encore plus qu'elles n'honorent leurs titulaires, sont un nouveau gage de succès pour notre association dans l'Ouest.

Accusés de Réception

Montréal, 24 décembre 1900.

Au Président et aux officiers du
Bureau Exécutif de l'Alliance Nationale.
Messieurs,

J'accuse réception du chèque que vous avez émis en ma faveur, en décembre courant, comme paiement du certificat de dotation dont mon fils, feu J. B. Ethier, était titulaire en qualité de membre du cercle St-Charles, No 10, de l'Alliance Nationale.

Veillez accepter mes plus sincères remerciements pour la diligence avec laquelle vous avez bien voulu régler cette réclamation.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
Votre très humble servante,

(Signé) EMILIE E. MARTINEAU,
Vve Faustin Ethier, bénéficiaire.

Montréal, 18 Déc. 1900.

M. L. J. D. Papineau,
Sec. Gén.,

Monsieur,

J'accuse réception d'un chèque au montant de cinq cents dollars (\$500.00) en paiement du certificat de dotation dont feu Damase Beaupré, mon époux, était titulaire comme membre de votre société.

Permettez-moi de vous présenter nos plus sincères remerciements pour la promptitude avec laquelle vous avez bien voulu effectuer le règlement de cette réclamation.

Je dois féliciter M. le Président et les officiers du cercle St-Edouard pour le zèle qu'ils ont déployé pour moi.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très-humble servante,

(Signé), JOSÉPHINE GIRARD.

Cercle Maisonneuve, No 61.
Montréal, décembre 1900.

A M. L. J. D. Papineau, S. G.
Monsieur,

Ceci est pour attester que l'Alliance Nationale m'a payé, ce jour, par son chèque No 2578, la somme de cinq cents piastres comme bénéfice d'invalidité absolue, et acompte du certificat de dotation (No 4022) dont je suis titulaire.

(Signé) P. DANSEREAU.

TANCRÈDE DANSEREAU, témoin.

CONDOLÉANCES

CERCLE ST-PIERRE, No 8.

Proposé par M. J. A Migneault, secondé par L. F. Prud'homme : Que les membres du cercle St-Pierre, No 8, ont appris avec douleur la mort des deux enfants de M. S. Jeannotte, ainsi que le décès de M. Granger, grand père de M. T. Bénéard, membre de ce cercle, de même que la mort de l'enfant de M. Ed. Fréchette, aussi membre de ce cercle, et offrent à leurs confrères éprouvés l'expression de leurs profondes sympathies.

Proposé par C. Tanguay, secondé par F. G. Crépeau : Que copies des présentes résolutions soient envoyées aux confrères dans le malheur, ainsi qu'à la *Revue* de l'Alliance Nationale pour publication.

WILFRID LALONDE,
Montréal, 26 décembre 1900. *Sec.-Arch.*

CERCLE ST-PIERRE, No 8.

Proposé par W. Lalonde, secondé par P. Lamontagne, que les membres du cercle St-Pierre ont appris avec douleur la mort de Mme Arcand, épouse de M. Henri Arcand, membre du cercle St-Pierre, et qu'ils offrent à ce membre dans le malheur, l'expression de leurs profondes sympathies.

Que copie des présentes résolutions soit envoyée à la famille éplorée, ainsi qu'à la *Revue* de l'Alliance Nationale pour publication.

WILFRID LALONDE,
Montréal, 8 janvier 1901. *Sec.-Arch.*

CERCLE MASKINONGÉ, No 39.

Le cercle Maskinongé, No 39, a sa réunion du 17 décembre courant a adopté les résolutions suivantes :

Proposé par M. J. B. E. Magnan, secondé par M. Lamy et unanimement résolu :

Qu'un vote de sympathiques condoléances soient offert à Madame Eugénie Saucier, veuve de feu Thomas Lavoie, à l'occasion de la mort de ce dernier qui était membre du cercle Ma-kinongé, No 39.

Proposé par M. Hormidas Bastien, secondé par M. Napoléon Mayrand : Que copies des présentes résolutions soient envoyées à la famille du défunt et à la *Revue* de l'association pour publication.

J. EDM. LAMARRE,
Maskinongé, 18 décembre 1900. *Sec.-Arch.*

CERCLE JACQUES-CARTIER, No 49.

A une assemblée régulière du cercle Jacques-Cartier, No. 49, tenue mardi, le 8 Janvier 1901, la résolution suivante fut adoptée à l'unanimité :

Il fut proposé par messieurs J. T. Leclerc, R. Michaud, Joseph Fournier, A. E. S. Bournet, appuyé par messieurs J. B. Martin, Ed Claude, V. H. Dupont, Téléphore Dicaire :

Que ce Cercle a appris avec un vif regret la mort subite de M. Savaria, frère de notre Vénéré Chapelain, et que nous lui offrons nos sympathies dans la perte douloureuse qu'il vient de subir, et que copie de la présente résolution lui soit transmise ainsi qu'à la *Revue* de l'Alliance Nationale pour publication.

JOSEPH FOURNIER,
Lachine, 12 janvier 1901. *Sec.-Arch.*

CERCLE LA BEAUCE, No. 101.

A sa réunion du 16 décembre courant, le cercle a adopté la résolution suivante :

Il est proposé par M. Louis Gendreau et secondé par M. Joseph Bolduc :

Que les membres du cercle La Beauce, No. 101, ont appris avec une vive douleur la mort de feu M. Thomas Gilbert, membre de ce Cercle et offrent à la famille éprouvée leurs cordiales sympathies et leurs plus sincères condoléances, et que copie de la présente résolution soit envoyée à la *Revue* de l'Alliance Nationale pour publication.

SIMÉON PAQUET,
21 décembre 1900. *Sec.-Arch.*

NOUVEAU BUREAU DE
PERCEPTION

B. P. LORETTE, No 42.—Institué à Lorette, comté de Provencher, province de Manitoba, le 12 janvier 1901.—Organisé par P. Bonhomme, Organisateur général.

Md.Ex., P. Royal.
Percepteur, Michel Lagimodière.

NOMINATIONS

REPRÉSENTANTS DU PRÉSIDENT GÉNÉRAL

R. P. P. G.—Hon. juge James Prendergast et Hon. juge L. A. Prud'homme pour la province de Manitoba.

R. C. P. G.—M. Jos. Baril pour le comté de Provencher.

SUBSTITUTS

Le Président Général a nommé comme ses substituts auprès des cercles ci-après dénommés les confrères dont les noms suivent :

MM. l'abbé A. A. Chérier, cercle Taché, No 154 ; O. Ricard, cercle Saint-Cœur, No 6 ; Chs Laurandau, cercle Ste-Anne de Bellevue, No 8 ; C. Tanguay, cercle St-Pierre, No 8 ; D. Ladouceur, cercle Ste-Geneviève No 9 ; Jos. Lambert jr, cercle St-Louis, No 44 ; J. N. Dubamel, cercle Jeanne d'Arc, No 53 ; J. A. Dumas, cercle Maisonneuve, No 61 ; Jos Blouin, cercle Ste-Marie de la Beauce, No 99 ; Ludger Bérubé, cercle de la Beauce, No 101 ; J. H. Dampousse, cercle Richelieu, No 102 ; J. A. Ethier, cercle Carillon, No 111 ; Georges Normandin, cercle Garneau, No 118 ; J. W. Fabien, cercle Duvernay, No 123 ; Jos. B. Lefebvre, cercle Dorval, No 4 ; Moise Moreau, cercle Soulanges, No 60.

MÉDECINS-EXAMINATEURS

Le Bureau Exécutif a ratifié le choix des Médecins-examineurs suivants :

MM. P. Royal, B. P., Lorette ; Edmond Savard, cercle Chicoutimi, No 140.

CAUTIONNEMENTS D'OFFICIERS

Le Président Général a accepté les cautionnements donnés en faveur du Conseil Général par les Officiers suivants :

CERCLES

Titulaires.	Fonction.	Cercles.	o	Approuvés par Cercles.
J. A. Cormier...	S.F.	Contrecoeur.	17	23 nov. '00
Jos. Godbout...	T.	St-Hyacinthe	07	7 déc. "
Ex. Choquette...	S.F.	St-Pie.....	08	" "
O. A. Jarry.....	T.	" "	"	" "
A. E. Grandbois	"	St-Casimir...	82	" "
J. A. Bélanger..	S.F.	" "	"	" "
Léop. Laplante..	"	Salaberry....	34	29 " "
P. A. Peltier...	"	N-D Granby	116	3 jan. '01
L. A. Lessard...	T.	" "	"	" "

ÉTAT FINANCIER

Au 31 Octobre 1900

CAISSE DE DOTATION

RECETTES

Balance au 30 septembre 1900..	\$199,331.02
Produit des contributions d'octobre 1900.....	7,028.78
Intérêts.....	33.30
	<u>\$206,393.10</u>

DÉBOURSÉS

Par bénéfices de feu Az. Gibeau	\$1,000.00
Par bénéfices de feu J. E. Lafortune.....	1,000.00
Par bénéfices de feu L. C. J. A. Boismenu.....	1,000.00
Par bénéfices de feu Paul Joly..	1,000.00
Par bénéfices de feu B. P. Bras sard.....	1,000.00
Par remboursement contributions	2.64
Par Caisse Générale, 5%.....	351.44
Par balance au 31 oct. 1900....	201,039.02
	<u>\$206,393.10</u>

CAISSE CENTRALE DES MALADES

RECETTES

Balance au 30 septembre 1900..	\$ 1,257.00
Produit des contributions d'octobre 1900.....	125.84
	<u>\$ 1,382.84</u>

DÉBOURSÉS

Par bénéfices Ant. Farineau....	12.86
Par bénéfices J. R. Couillard....	42.00
Par bénéfices Nap. Daoust.....	20.85
Par bénéfices N. Roux.....	8.86
Par bénéfices Jos. Douville.....	20.86
Par bénéfices R. J. Couillard....	13.86
Par Caisse Générale, 5%.....	6.29
Par balance au 31 octobre 1900..	1,257.26
	<u>\$ 1,382.84</u>

RÉSUMÉ

Balance Caisse Dotation.....	\$201,039.02
Balance Caisse Centrale des Malades.....	1,257.26
Balance Caisse d'Epargne.....	3,306.75
	<u>\$205,603.03</u>
Moins balance Caisse Générale	100.84
	<u>\$205,502.19</u>

PLACEMENT DES FONDS

Fabrique.....	10,500.00
Corporation Episcopale.....	1,400.00
Municipalité Scolaire.....	7,500.00
Municipalité.....	7,149.76
Prêts hypothécaires.....	155,075.20
Les banques d'Hochelaga et Provinciale du Canada.....	24,157.01
En mains.....	15.63

\$205,797.60

Cercles, etc.—Surplus de remi- ses non couvertes par les rap- ports mensuels, etc.....	295.41
--	--------

\$205,502.19

En foi de quoi nous avons signé,

L. J. D. PAPINEAU, S.G.
A. ST-CYR, T.G.

Montréal, 1er novembre 1900.

Certifié correct,

O. BOURDON, } *Auditeurs.*
J. A. NAUD, }**ETAT FINANCIER**

Au 30 Novembre 1900

CAISSE DE DOTATION

RECETTES

Balance au 31 octobre.....	\$201,039.02
Produit des contributions de no- vembre 1900.....	6,795.53
Intérêts.....	108.43

\$207,942.98

DÉBOURSÉS

Par bénéfices de feu B. B. Bru- nelle.....	\$1,000.00
Par bénéfices de feu P. A. Ro- binson.....	1,000.00
Par frais examen invalidité J. Danis.....	9.65
Par Caisse Générale 5%.....	339.78
Par bénéfices d'invalidé J. Danis	250.00
Par balance au 30 nov. 1900...	205,343.55

\$207,942.98

CAISSE CENTRALE DES MALADES

RECETTES

Balance au 31 octobre 1900.....	\$ 1,257.26
Produit des contributions de no- vembre.....	132.83

\$ 1,390.09

DÉBOURSÉS

Par bénéfices Denis Bernier....	\$ 12.28
Par bénéficiaire Vincent Fortin...	.86
Par Caisse Générale 5%.....	6.64
Par balance au 30 nov. 1900....	1,370.31

\$ 1,390.09

RÉSUMÉ

Balance Caisse Dotation.....	\$205,343.55
Balance Caisse Centrale des Ma- lades.....	1,370.31
Balance Caisse d'Épargne.....	3,351.85

\$210,065.71

Moins balance Caisse Générale	908.01
-------------------------------	--------

\$209,157.70

PLACEMENT DES FONDS

Fabrique.....	\$ 10,500.00
Corporation Episcopale.....	1,400.00
Municipalité Scolaire.....	7,500.00
Municipalité.....	20,287.39
Prêts hypothécaires.....	155,075.20
Banques d'Hochelaga et Provin- ciale du Canada.....	14,679.20

\$209,441.79

Cercles, etc.—Surplus de remi- ses non couvertes par les rap- ports mensuels, etc.....	284.09
--	--------

\$209,157.79

En foi de quoi nous avons signé,

L. J. D. PAPINEAU, S.G.
A. ST-CYR, T.G.

Montréal, 1er décembre 1900.

Certifié correct,

O. BOURDON, } *Auditeurs.*
J. A. NAUD, }

MORTALITÉ

No 130—JEAN-BAPTISTE ETHIER, 21 ans, admis dans le Cercle St-Charles, No 10, le 11 août 1897, est décédé à Montréal le 10 octobre 1900.

Cause : *Fièvres typhoïdes.*

Bénéficiaires ; Héritiers, \$1,000.

No 131.—DAMASE BEAUPRÉ, 41 ans, admis dans le Cercle St-Edouard, No 126, le 23 juin 1899, est décédé à Montréal, le 12 octobre 1900.

Cause : *Fièvres typhoïdes.*

Bénéficiaires : Joséphine Girard, épouse \$500.

No 132.—L. J. MARIEN, 42 ans, admis membre détaché le 1er décembre 1898, est décédé à Montréal, le 31 octobre 1900.

Cause : *Fièvres typhoïdes.*

Bénéficiaire : Marie A Merrill, épouse, \$1,000.

Cartes de cercles

N. B.—Le coût de l'insertion d'une carte de cercle est de \$2.00 par année.

No 1—CERCLE ST-JOSEPH, Montréal

Sh.P.G., Ernest Lemire 367 Richmond; Prés. C. U. Ouellette 136 Quessel; S.A., O. Bourdon, 201 Versailles; S.F., C. Dalrymple, 2579 Notre-Dame; Md.E., G. E. Larin, 232 St-Antoine, Réunions, 2e et 4e lundis, sous-sol église St-Joseph.

No 2—CERCLE MONT-ROYAL, Cité de Ste-Cunégonde

Sh.P.G., Azarie Sénécal, 3128 Notre-Dame; Prés., J. A. Naud, 330 Delisle; S.A., E. A. Grisé, 198 Richelieu; S.F., S. Legault, 1792 Ste-Catherine; Md.E., J. U. Lalonde, 3156 Notre-Dame. Réunions, 1er et 3e vendredis, 3 hrs p. m., 45 rue Vinet.

No 3—CERCLE BEAUHARNOIS, Beauharnois

Sh.P.G. et Md.E., A. T. Gosselin; Prés., J. Desaulniers; S.A., J. E. Larichelière; S.F., Joseph Fortier Réunions, 2e et 4e lundis, rue Ellis, Beauharnois.

No 4—CERCLE DORVAL, Co. Jacques-Cartier

Sh.P.G., Jos. B. Lefebvre; Prés., Georges Tardif; S.A., Rod. Lefebvre; S.F., R. B. Décaray; Md.E., P. A. Valois (Lachine). Réunions, 1er et 3e mardis, école Dorval.

No 5—CERCLE VILLE-MARIE, Montréal

Sh.P.G., Raoul Tourangeau, 61 Av du Parc, St-Henri; Prés., Arthur Giroux, 31 Agnès, St-Henri; S.A., E. Z. Massicotte, 127 Quessel, Ste-Cunégonde; S.F., Ed. Sawyer, 383 Seigneurs; Md.E., S. J. Girard, 387 St-Antoine. Réunions, 2e et 4e mardis, Salle Raby, 96 rue Fulford.

No 6—CERCLE SACRE-CŒUR, Montréal

Sh.P.G., O. Ricard, 1001 Ontario; Prés., S. Beauchamp, 374r Papineau; S.A., A. Chevalier, Ave Irvine, Westmount; S.F., A. L. Dupont, 275 Wolfe; Md.E., J. A. Lapierre, 250 Plessis. Réunions, 2e et 4e mercredis sous-sol église Sacré-Cœur.

No 7—CERCLE STE-ANNE DE BELLEVUE

Sh.P.G., Chs Laurendeau; Prés., Dr H. Valois; S.A., M. C. Bezner; S.F., A. Lamarche; Md.E., H. Valois, Réunions, 3e mercredi, 7½ p. m., salle M. C. Bezner.

No 8—CERCLE ST-PIERRE, Montréal

Sh.P.G., O. Champagne, 1247 Notre-Dame; Prés., Méd. Martineau, 1385 Ste-Catherine; S.A., W. Lalonde 225 Visitation; S.F., J. A. Migneault, 97 Roy; Md.E., A. F. Jesenotte, 205 Visitation. Réunions, salle Gareau, 119 Maisonneuve, 2e et 4e mardis.

No 9—CERCLE STE-GENEVIÈVE, Co Jacques-Cartier

Sh.P.G., J. A. Chauront, N.P.; Prés. et Md.E., D. Ladouceur; S.A., Aldéric Boileas; S.F., J. B. Meloche. Réunions, dernier mercredi, à 7 heures p. m., salle de la Fanfare Militaire.

No 10—CERCLE ST-CHARLES, Montréal

Chapelain, l'abbé J. Cabana, 267 Centre; Prés. Hon. Rv. Joz. Bonin, 267 Centre; sh.P.G., Jos. Pepin, 491 du Grand Tronc; Prés., Jos. Lussier, 94 LaPrairie; S.A., N. Bellis, 13 Chateaugay; S.F., Cha. Duquette, 210 Centre; Md.E., L. N. Delorme, 247 Centre. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Nationale, 167 Ropery.

No 11—CERCLE NOTRE-DAME, Montréal

Sh. P. G., J. E. Noisoux, 2157 Notre-Dame; Prés., Dr G. Demers, 2153 Notre-Dame; S.A. et S.F. Régis Bédanger, 86 St-Martin; Md.E., Dr H. Hervieux, 184 St-Denis. Réunions, 4ème mardi du mois, au No 2151 Notre-Dame.

No 12—CERCLE ST-HENRI, Cité de St-Henri

Sh.P.G., Ov. Lippé, 204 St-Ferdinand; Prés., J. A. Payette, 3194 Notre-Dame; S.A., J. E. Perras, 25 Av du Parc; S.F., P. G. Poirier, 206 St-Ferdinand; Md.E., J. O. A. Archambault, 3697 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, Salle Beauvain, 3665 Notre-Dame, St-Henri.

No 13—CERCLE ST-JACQUES, Montréal

Sh.P.G., Etienne Roby, 508 Ave Laval; Prés., L. A. Lavallée, 170 Parc Logan; S.A., Eug. H. Godin, 30 St-Jacques; S.F., J. E. Lafontaine, 187 St-Hubert; Md.E., P. F. Casgrain, 367 St-Denis. Réunions, dernier samedi du mois (après-midi) au No 30 St-Jacques.

No 14—CERCLE ST-ANDRE, Acton Vale, Co. Bagot

Sh.P.G., Victor Lapointe; Prés., L. H. Gauvin; S.A., J. M. Bordua; S.F., J. E. Marcile; Md.E., F. H. Daigneault. Réunions, 1er et 3e dimanches, 7 hrs p. m., Salle Marcile.

No 15—CERCLE ST-JEROME

Sh.P.G., Narcisse Bétiés; Prés., Charles Godmer; S.A., Louis Labelle; S.F., D. Alphonse Labelle; Md.E., F. P. Vanier. Réunions, 2e et 4e mercredis du mois, au bureau de Louis Labelle.

No 16—CERCLE ST-MEDARD, Coteau-Station, Co Soulanges

Sh.P.G., Louis Doucet; Prés., Pierre Doucet; S.A., H. R. Smith; S.F., J. A. Lippé; Md.E., J. C. Prieur. Réunions, 4e dimanche, salle publique.

No 17—CERCLE JOLETTE, Joliette

Sh.P.G., A. Fontaine; Prés., P. Chevalier; S.A., S. Alf. Lavallée; S.F., J. A. Guibault; Md.E., J. C. Bernard. Réunions, 2e et 4e jeudis, chez M. J. A. Guibault.

No 19—CERCLE STE-ELISABETH, Ste-Elisabeth

Sh.P.G., A. H. Beaulieu; Prés., Jos. Gadoury; S.A., Eug. Gadoury; S.F., D. St-Georges; Md.E., J. A. Magnan. Réunions, dernier mardi du mois, Ecole Modèle du Village.

No 20—CERCLE ST-VALIER, Québec

Chapelain, l'abbé A. Gauvreau; Sh.P.G., H. Moisan, 578 St-Valier; Prés., G. Lajeunesse, 92 Bédard; S.A., Arthur Devarenne, 683 St-Valier; S.F., F. Blouin, jr, 566 St-Valier; Md.E., J. A. Marcoux, 628 St-Valier. Réunions, 2e et 4e mercredis du mois, Salle Moisan.

No 21—CERCLE LAVAL, Québec

Sh.P.G., J. A. Marier, 286 du Roi; Prés., W. E. Boucher, 354 du Roi; S.A., J. A. Bélanger, jr, 52 Scott; S.F., J. Cloutier, 77 St-Joachim; Md.E., J. Guérard, 189 Desfossez. Réunions, 2e et 4e dimanches du mois, Salle Patoiné, 250 St-Joseph.

No 22—CERCLE ST-STANISLAS, Co Beauharnois

Sh.P.G. Th. Durnin; Prés., H. Lalonde; S.A., Stanislas Sauvé; S.F. et Md.E., Victor Bourgeault. Assemblées, dernier dimanche du mois, salle Bourgeault.

No 24—NOTRE-DAME DE LA GARDE, I. Perrot, Co Vaudreuil

Sh.P.G., Rév'd J. M. Duhamel, curé; Prés., A. Lalonde; S.A., W. Pilon; S.F., J. Doucet; Md.E., L. N. F. Cypriot, (Ste-Anne de Bellevue). Réunions, 3e dimanche du mois, offc du Substitut.

No 25—CERCLE LAROCQUE, Sherbrooke

Sh.P.G., Etienne Charretier; Prés. T. Bédanger; S.A., E. P. Bédard; S.F., Jos. Thibaudaux; Md.E., F. Pelletier. Réunions, 3e jeudi du mois, à 8 hrs p. m., Salle Murray, rue King.

No 26—CERCLE ST-LOUIS DE TERREBONNE

Sh.P.G., P. Joubert; Prés., F. X. Gauthier; S.A., Joseph Forget; S.F. et Md.E., Ed. Roy. Réunions, 2e et 4e mercredis, à 7 hrs p. m., chez le notaire Mathieu.

No 28—CERCLE ST-MARTIN, St-Martin

Sh.P.G., W. Boucher; Prés., J. L. Allard; S.A., Jos. Brabant; S.F., P. C. Descotes; Md.E., Dan Plouffe. Réunions, 2e et dernier dimanches du mois à 11½ hrs a. m.

No 29—CERCLE HOCHELAGA, Montréal

Sb.P.G., Flavien Lambert, 90 Désery; Prés. Arthur Chagnon, 135 Désery; S.A., W. Desjardins, 257 St-Germain; S.F., C. Di-guard, 31 Hudson; Md.E., J. H. Garneau, 164 Désery. Réunions, 2e et 4e mercredis, Ecole des Frères, rue Désery.

No 31—CERCLE MONTCAUL, St-Jacques, Co Montcaulm

Sb.P.G., Alex. Melançon; Prés., A. Dugas; S.A., M. Gran-ger, N.P., S.F., Dam. Forest; Md.E., E. G. Courteau. Réunions, dernier dimanche après vêpres à la salle publique.

No 32—CERCLE PRINCEVILLE, Stanfold, Co Archabaska

1er Prés. Hon., l'abbé A. Desaulniers, ptre; 2e Prés. Hon., Revd. C. F. Baillargeon; Sb.P.G., G. P. Nadeau; Prés., Léon Samson; S.A. et S.F., C. A. Gauvreau, M. P.; Md.E., D. P. A. Brassard. Réunions, dernier dimanche du mois, après vêpres, à la salle.

No 33—CERCLE ST-IGNACE, Côteau du Lac, Co Soulanges

Sb.P.G., Nap. St. Amour; Prés., Ludger Séguin; S.A., H. C. St-Amour; S.F., G. A. Dauth; Md.E., Henri Dauth. Réunions, dernier dimanche du mois, Salle publique.

No 34—CERCLE SALABERRY, Valleyfield

Sb.P.G., M. Th. Préfontaine; Prés., J. C. Perron; S.A., D. A. Daignault; S.F., Léopold Laplante; Md.E., J. T. A. Gauthier. Réunions, 1er et 3ème mercredis, salle Monette, rue Ste-Océile.

No 36—CERCLE ST-PAUL, Co Hochelaga

Sb.P.G., N. Boyer; Prés., Ernest Oraig; S.A., P. Desmar-teau; S.F., M. Jodoin; Md.E., Wm. Fourcault. Réunions, dernier mardi, Salle Daoust.

No 37—CERCLE CONTRECOEUR, Co Verchères

Sb.P.G., J. H. Fortin; Prés., H. Téreault; S.A., Dieu-donné Guyon; S.F., J. A. Cormier; Md.E., C. C. Tétrault. Réunions, dernier vendredi du mois, bureau de J. A. Cormier.

No 41—CERCLE ST-FELIX, St-Félix de Valois, Co Joliette

Sb.P.G., Prés. et Md.E., G. DesRoisers; S.A., H. Du-charme; S.F., M. Bacon. Réunions, dernier dimanche du mois, chez le Dr DesRoisers.

No 42—CERCLE ST-VINCENT, Montréal

Sb.P.G., L. J. R. Bellefeuille, 192 Fullum; Prés., P. Lar-rière, 643 Notre-Dame; S.A., H. Paquet, 224 Fullum; S.F., J. E. Lachapelle, 714 Ste-Catherine; Md.E., F. Leslie, 751 Ste-Ca-therine. Réunions, dernier jeudi, c. de St-Martin 87a coin Parthenais et Ste-Catherine.

No 44—CERCLE ST-LOUIS, Montréal

Sb.P.G., Jos. Lamber, 565 St-Hubert; Prés., Ths Lamanque, 706 St Urbain; S.A., L. A. Gendron, 580 Drolet; S.F., J. V. Vau-dreuil, 697 Berri; Md.E., G. T. Moreau, 558 St-Étienne. Réunions, 1er et 3e mercredis du mois, No 707 Cadieux.

No 45—CERCLE STE-MARTINE, Co Chateauguy

Prés. Hon., l'abbé R. N. Aubry; Sb.P.G., Ed. McGowan; Prés., Honoré Doutre; S.A., J. O. Michaud; S.F., Arm. McGowan; Md.E., T. A. Demers. Réunions, dernier samedi du mois.

No 46—CERCLE RIGAUD, Co Vaudreuil

Sb.P.G. et S.A., John McMillan; Prés., J. A. Chevrier; S.F., Jules A. Desjardins; Md.E., J. H. Bastien. Réunions, le dernier dimanche du mois au bureau de Jules A. Desjardins.

No 47—CERCLE ST-EPHREM, Co Bagot

Sb.P.G., L. J. Kéroack; Prés., A. Gauthier; S.A., P. Fafard; S.F., A. O. Talbot; Md.E., J. O. Ledoux. Réunions, le 4e diman-che du mois, salle Labine.

No 49—CERCLE JACQUES-CARTIER, Lachine

Sb.P.G., J. Théo. Leclerc; Prés., Adh. Paré; S.A., Jos. Fournier; S.F., A. E. S. Bournet; Md.E., J. B. Martin. Réunions, 2ème et 4ème mardis, salle Ranson.

No 50—CERCLE ST-GUILLEUME, Co Yamaska

Sb.P.G., M. Adgémire Béllisle; Prés., L. D. Frigault; S.A., L. Ovide Martin; S.F., L. D. T. Vanasse; Md.E., J. B. S. Lamou-reux. Réunions: 3e dimanche, à 7 heures du soir, salle Publique.

No 51—CERCLE YAMASKA, Co Yamaska

Sb.P.G., E. Roberge; Prés., Joe. Maclure; S.A., Willie Las-salle; S.F., Ls. Veronneau, N.P.; Md.E., P. Bergeron. Réunions, le dernier samedi du mois, salle du cercle.

No 53—CERCLE JEANNE D'ARC, Montréal

Sb.P.G., J. N. Duhamel, 55 Visitation; Prés., Victor Marti-neau, 1379 Ste-Catherine; S.A., J. A. Ouhassé, 153 Shaw; S.F., J. E. Pilon, 46a Champlain; Md.E., C. A. Daigle, 96 Visitation. Réunions, 2e et 4e mercredis, Salle Dionne, 1343 Ste-Catherine.

No 54—CERCLE ST-JEAN CHRYSOSTOME, Co Chateauguy

Sb.P.G., Pierre Marcil; Prés., A. J. Toupin; S.A., C. Dé-rome; S.F., Tref. Hébert; Md.E., A. J. Toupin. Réunions, dernier jeudi du mois, salle du Conseil

No 58—CERCLE ST-JUSTINE, Comté de Vaudreuil.

Sb.P.G., 'abbé M. O. Dufault; Prés., Zot. Courville; S.A., D. Ménard; S.F., J. St-Denis; Md.E., H. Cholette. Réunions, dernier dimanche du mois, chez M. N. Bédard

No 59—CERCLE ST-CUTHBERT, Co Berthier

Sb.P.G., Ad. Lessard; Prés., l'abbé O. Forest; S.A., Aug. Roberge; S.F., L. F. A. Roberge; Md.E., Cha. Desorcy. Réunions, les 1er et 15 du mois, bureau de T. G. Chenevert.

No 60—CERCLE SOULANGES, Les Cèdres.

Sb.P.G., Moïse Moreau; Prés., C. Labouradrière; S.A., Jos. D. Coutlée; S.F., W. Quillierier; Md.E., Noé Roberge. Réunions, dernier vendredi du mois, salle Cuillierier, Les Cèdres.

No 61—CERCLE MAISONNEUVE, Montréal

Sb.P.G., J. A. Dumas, 112 Vitée; Prés., Nap. Fortin, 22 Rea-ding; S.A., L. P. Fortin, 640 St-Paul; S.F., J. A. Guimet, 71 Dubord; Md.E., Idid. Lavolette, 71 Orampalin. Réunions, les 1er et 3e vendredis, salle St-Pierre, 1079 rue de Montigny (ci-devant Mignonne).

No 63—CERCLE ST-GABRIEL, Co Berthier

Sb.P.G., Tél. Michaud; Prés., Ev. Beausoleil; S.A., H. Cham-pagne; S.F., H. Roch; Md.E., J. E. Lafontaine. Réunions, 4e dimanche du mois, à la Salle Champagne.

No 64—CERCLE NOTRE-DAME DE HULL, Co d'Ottawa

Sb.P.G., H. Charlebois; Prés., P. Th. Desjardins; S.A., Ho-rn Fitz; S.F., P. Sabourin; Md.E., Urgel Archambault. Réunions, 4e vendredi, bureau de P. T. Desjardins.

No 65—ST-FRS-XAVIER, l'Épiphanie, Co l'Assomption

Sb.P.G., et S.F., Téléphore Mercier; Prés., Jos. Lamarche; S.A., Geo. Pelletier; Md.E., L. Ethier. Réunions, dernier samed-i du mois, chez M. Edm. Blanchard.

No 66—CERCLE LAPRAIRIE, Co Laprairie

Sb.P.G., M. l'abbé J. A. Larose; Prés., J. B. J. Brassard, M.D., S.A., Alphonse Duranseau; S.F., J. B. Hébert; Md.E., S. A. Longtin. Réunions, 4e lundi du mois, chez M. Damien Gravel.

No 67—CERCLE ST-HYACINTE, St-Hyacinthe

Sb.P.G., C. A. Breton; Prés., J. F. Poirier; S.A., S. W. A. Moreau; S.F., L. A. Breton; Md.E., Emile Ostiguy. Réunions, 3e jeudi, 197 rue Cascades.

No 69—CERCLE ST-GEORGES, Maisonneuve

Sb.P.G., Hornidas Ricard; Prés., Joseph Chalifoux; S.A., Alcide Gendron; S.F., Amédée Beaupré; Md.E., Pierre Lus-sier. Réunions, 4e mardi, soubassement de l'église de Maison-neuve, Avenue Lasalle, 85 hrs p.m.

No 71—CERCLE LANORAIE, Co Berthier.

Sb.P.G., Zéph. Picard; Prés., J. E. Arpin; S.A., Norbert Desrosiers; S.F., Z. Robillard; Md.E., P. H. Lavallée. Réunions, 1er lundi du mois, salle de l'Académie.

No 73—CERCLE CHARLEMAGNE, Mile-End.

Sb.P.G., Wilfrid Sénécal, 129 Boulevard, Ville St-Louis; Prés., J. B. Fyfe, 387 St-Louis, Ville St-Louis; S.A., A. Dagenais, 367 Mont-Royal; S.F., C. O. Clément, 2 Allard, Montréal; Md.E., Ach. Dagenais, 367 Mont-Royal. Réunions, 3e mardi du mois, Salle Martel, 1279 Berri.

No 79—CERCLE BOURGET, Montréal

Sb.P.G., J. A. Teasdale, 673 Saint-Denis; Prés., A. Falpé, 391 Amherst; S.A., L. A. Gélinas, 544 Saint-André; S.F., Onés. Dépatic, 101 Maisonneuve; Md.E., A. C. Daigle, 96 Visi-tation. Réunions, 2e et 4e mardis, salle Dionne, 1342 Ste-Ca-therine, à 8 hrs p. m.

No 97—CERCLE BEAUPORT, Co Québec.

Sb.P.G., J. E. Bédard; Prés., J. D. Marcoux; S.A., Léon Ter-rier; S.F., E. C. Giroux; Md.E., C. S. Roy.

No 101—CERCLE DE LA BEAUCE, St-Georges, Co Beauce

Sb.P.G., Ludger Rébubé; Prés., Louis Gendreau; S.A., S. Paquet; S.F., Joseph Gagné; Md.E., Georges Cloutier. Réunions, dernier dimanche du mois, à la sacristie de l'église paroissiale.

No 102—CERCLE RICHELIEU, Montréal.

Sb.P.G., J. H. Damphousse, 242 Sherbrooks; Prés., O. Desloges, 120 St-Martin; S.A., St-Jean, 3307 Notre-Dame, Ste-Cunégonde; S.F., Arth. Gagnon, 456 Berri; Md.E., E. C. Cameau, 2311 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e mercredis, Salle Liggett, 299 Richmond.

No 112—CERCLE DELORIMIER, Co d'Hochelaga.

Sb.P.G., Eucher Loiseau, 105 Rachel; Prés. Edouard Poitevin, 62 Avenue Dumont; S.A., Léon Désautels, 64 Avenue Dumont; S.F., Geo. D. Bourret, 352 Ave Delorimier; Md.E., L. A. Lacombe, 33a Rachel. Réunions, 2a et 4e jeudis, à 8 hrs p. m., salle Beaudry, 26a rue Bréboef.

No 116.—CERCLE NOTRE-DAME DE GRANBY, Granby.

Sb.P.G. O. N. Paré; Président. Ed. Duhamel; S.A., A. D. Fortin; S.F. P. A. Peltier; Md.E., Aug. Mathieu. Réunions, dernier mardi du mois, à 7½ hrs p.m., salle St-Jean-Baptiste.

No 117—CERCLE ST-AUGUSTE, Ste-Elizabeth, St-Henri.

Sb.P.G., J. H. Marceau, 27 Agnès; Prés., Joseph Kotillard, Rue Beaudoin; S.A., Alb. Marceau, 2304 St-Jacques; S.F., Joseph Prigent, 2225 St-Jacques; Md.E., O. H. Létourneau, coin des rues Beaudoin et Notre-Dame. Réunions, 2me et 4me mercredis, au No 315, Ste-Elizabeth.

No 118—CERCLE GARNEAU, Montréal.

Sb.P.G., G. Normandip, 30 St-Jacques; Prés., J. M. Marcotte, 83 St-Jacques; S.A., Jules Dubreuil, 464 Richelieu; S.F., Jos. Labelle, 102 Vinet, Ste-Cunégonde; Md.E., J. M. R. Trudeau, 311 Richmond. Réunions, 3me mercredi du mois, salle Beaudoin, 3663 Notre-Dame, St-Henri.

No 123.—CERCLE DUVERNAY, Ste-Cunégonde.

Sb.P.G., H. Mitchell, 128 Coursol, Ste-Cunégonde; Prés., J. B. Bonhomme, 731 Charlevoix; S.A., Jos. Briselbois, 212 Centre; S.F., A. Gougeon, 144 Atwater, St-Henri; Md.E., Dr H. Campeau, 212 Delisle. Réunions, 1er et 3e vendredis au No 225 Delisle, Ste-Cunégonde.

No 126—CERCLE ST-EDOUARD, Boulev. St-Denis, Montréal.

Sb.P.G., et Md.E., J. D. Vézina, 1316 St-Hubert; Prés., J. A. Riopel, 1553 St-Hubert; S.A., C. B. Lacasse, rue Beaubien S.F., J. T. Ledoux, 1643 St-André. Réunions, 2ème et 4ème lundis, salle Beaupré, 1786 rue St-Hubert.

No 127—CERCLE OLIER, Montréal

Sb.P.G., J. L. Chalifoux, N. Y. Life Bldg; Prés., J. E. Fournier, 1263 Notre Dame; S.A., J. H. Lefebvre, 804 St-Hubert; S.F., J. D. Légar, 9 Avenue Morin; Md.E., L. A. Gagnier, 1643 Ontario. Réunions, 3e mercredi, au Monument National.

No 139—CERCLE CHAMBLY

Sb.P.G., A. Brien; Prés., Jos. Bouchard; S.A., Jos. Ménard, S.F., Jos. Demers; Md.E., L. O. Bergevin. Réunions, 4e vendredi de chaque mois, à la salle Auclair.

No 146—CERCLE STE-MARIE, Montréal.

Chaplain, R. P. O. Cornellier, O. M. I., Rue Visitation; Sb. P.G., Emile Déay, 1334 Ste-Catherine; Prés., Rod. Carrère, 1406 Ste-Catherine; S.A., A. Jacques, 971 St-Denis; S.F., Jos. Marois, 152 Plessis; Md.E., J. N. Picotte, 1401 Ste Catherine. Réunions, 2ème et 4ème jeudis de chaque mois, salle Dionne, 1342 Ste-Catherine.

No 148—CERCLE CHENIER, Cité de Ste-Cunégonde.

Sb.P.G., J. M. J. Sicard, 757A Albert; Prés., U. Mathieu, 262 Richelieu; S.A., E. Beaudoin, 479 Centre; S.F., J. M. Ledoux, 481 Charlevoix; Md.E., Dr Henri Campeau, 212 Delisle. Réunions, 1er et 3ème mercredis à 8 heures, 225 Delisle, Ste-Cunégonde.

N. F. BEDARD

MARCHAND DE FROMAGE A COMMISSION

— ET NEGOCIANT DE —

FOURNITURES POUR FROMAGERIES ET BEURRERIES.

AGENT POUR LA VENTE DE

{ La célèbre canistre "EMPIRE STATE," à l'usage des Patrons de Beurrieres et Fromageries.

{ L'Excellent Extrait de Pressure et Couleur à Fromage B. d'or.

{ La "POUDRE PRÉSERVALINE," pour conserver le Lait, le Beurre, le Fromage et les Œufs.

VOUS TROUVEREZ A MON ENTREPOT tous les matériaux nécessaires pour organiser complètement une Fromagerie, avec l'outillage le plus perfectionné.—aussi fonds, couvercles et cercles pour boîtes à fromage et moulins à main pour confectionner les boîtes.—LE TOUT A DES PRIX MODÉRÉS.

Demandez mon Catalogue illustré et liste des Prix avant que d'acheter ailleurs.

N. F. BEDARD,

BOITE.—BUREAU DE POSTE, 62 }
TELEPHONE BELL, 2461.

32 et 34 Rue des Enfants Trouvés, Montréal.

(Membre fondateur de l'Alliance Nationale.)